

Bulletin provincial



Annexe 1

2008

03 JANVIER

SERVICES DU RECEVEUR PROVINCIAL

COMPTABILITE provinciale

Objet : Budget 2008

PROJET DE BUDGET 2008

Le budget provincial peut être consulté en intégralité au sein des services du receveur Provincial.

Soit la résolution qui précède, insérée au Bulletin provincial en vertu du décret du 12/02/2004 organisant les provinces wallonnes codifié dans le code de la Démocratie Locale et de la décentralisation (CDLD).

*LE GREFFIER PROVINCIAL,
(s) Patrick MELIS*

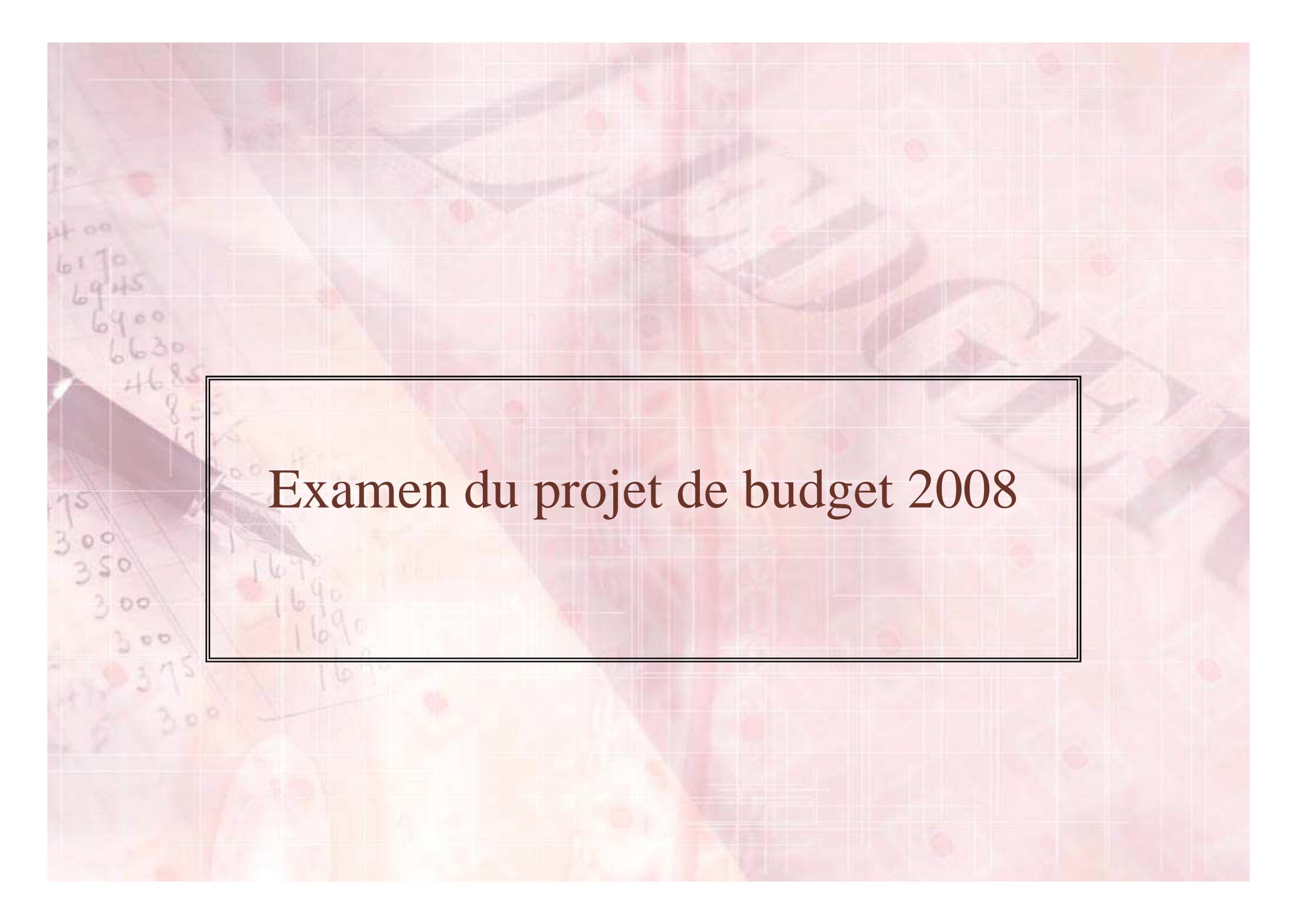
*LE PRESIDENT DU CONSEIL PROVINCIAL,
(s) Albert DEPRET*

Mons, le 03 janvier 2008

Province de Hainaut



Projet de Budget 2008



Examen du projet de budget 2008

Situation globale du projet de budget 2008

		Recettes	Dépenses	
		Ordinaires		
Exercice propre	Prestations		Personnel	218.257.932
	Transferts	11.955.018	Fonctionnement	58.499.484
	Dette	310.011.185	Transferts	18.698.894
	Prélèvement	3.430.408	Dette	31.334.498
	Total :	776.297	Prélèvement	395.297
		326.172.908	Total :	327.186.105
		Déficit : - 1.013.197		
Exercices antérieurs		Excédent : 39.759.713		
Résultat général :		Excédent : 38.746.516		

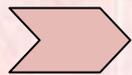
Situation globale du projet de budget 2008

		Recettes	Dépenses
		Extraordinaires	
Exercice propre	Transferts	6.445.750	Transferts
	Dette	36.837.593	Investissements
	Prélèvement	750.000	Dette
	Total :	44.033.343	Total :
		Excédent :	0
Exercices antérieurs		Excédent :	31.524.801
Résultat général :		Excédent :	31.524.801

Suite:

- aux instructions de la tutelle
- aux réductions des taxes et des compensations;
- à l'augmentation prévue de la dette
- aux charges supplémentaires (laïcité, culte islamique, etc.)

LE BUDGET PRESENTAIT UN DEFICIT DE PLUS DE 9 MILLIONS €

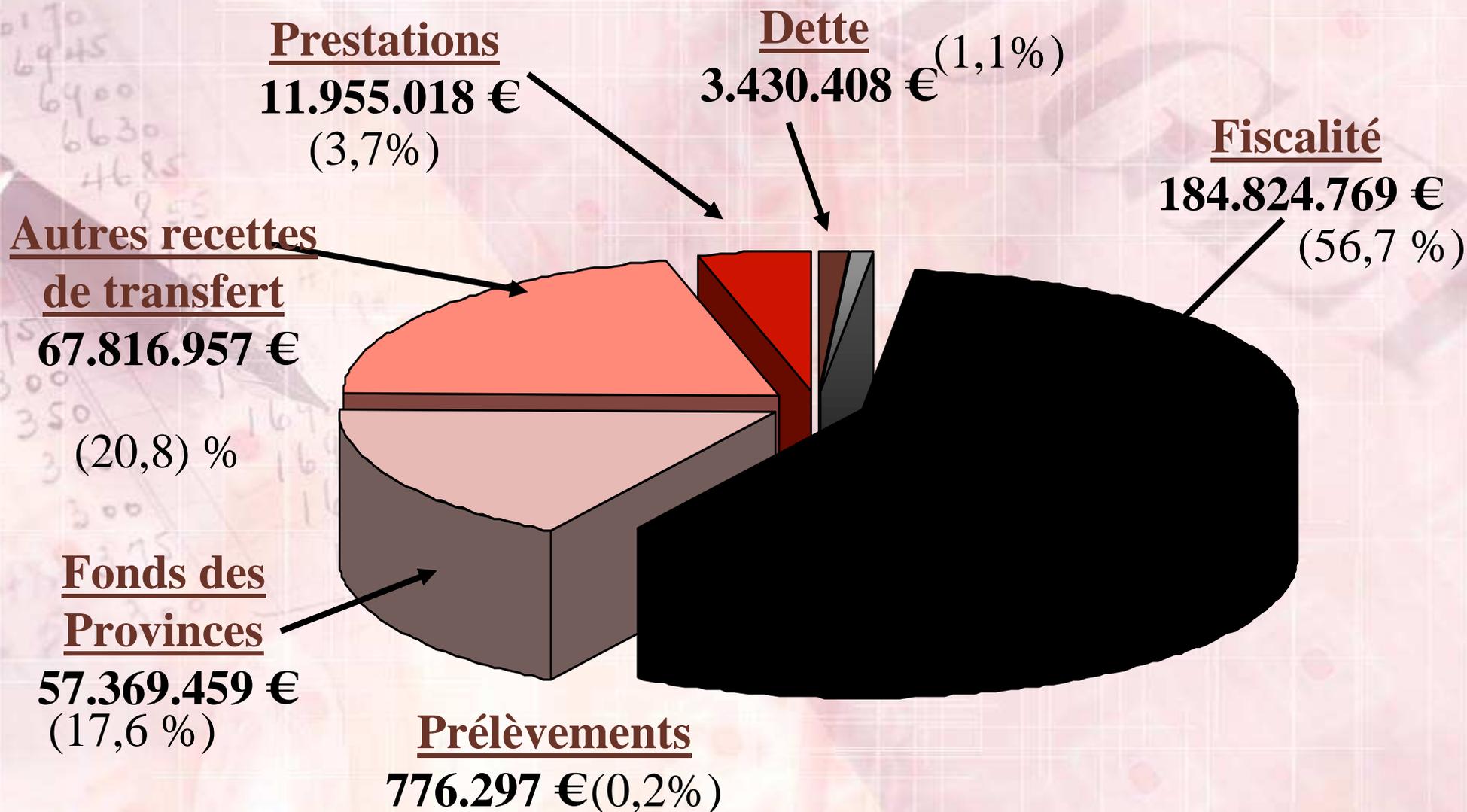


Ensemble de mesures décrites ci-après devant être amplifiées au cours des exercices suivants

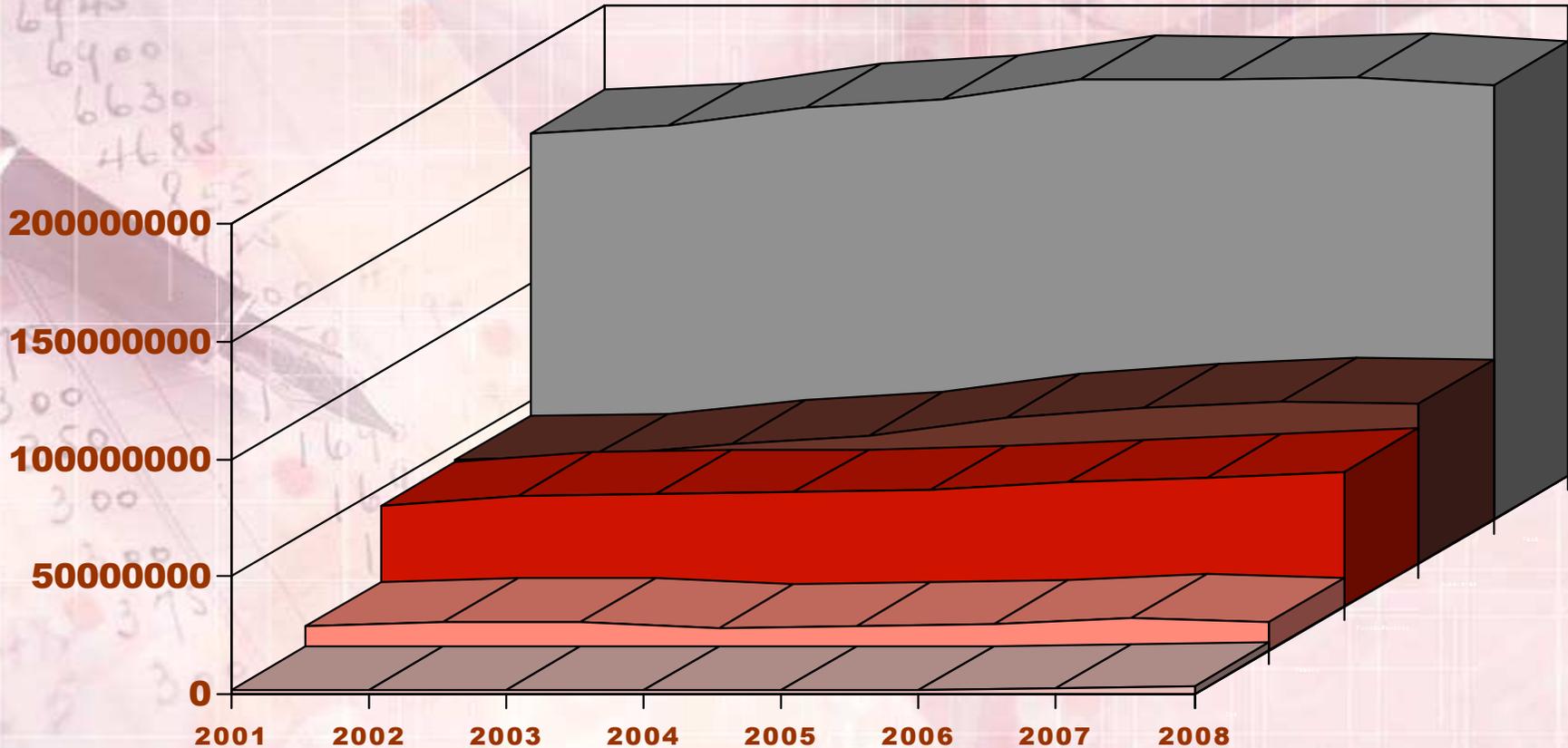
BUDGET ORDINAIRE

EXAMEN DETAILLE DES RECETTES ORDINAIRES

Répartition des recettes ordinaires par type

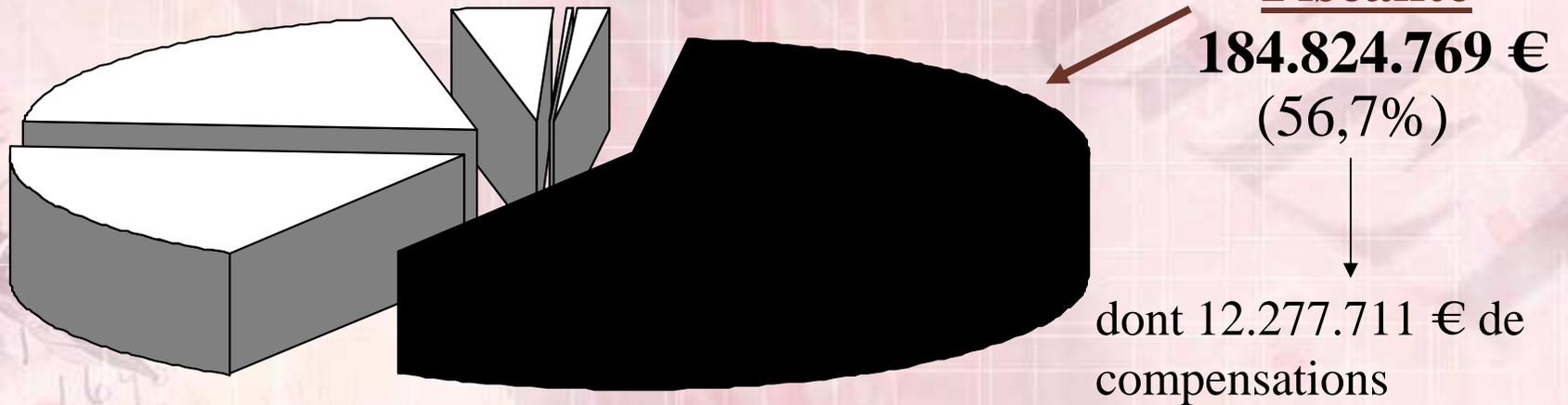


Evolution des recettes ordinaires de 2001 à 2008



- ◆ Fiscalité
- ◆ Autres rec. transferts
- ◆ Fonds des provinces
- ◆ Prestations
- ◆ Dette

Recettes fiscales

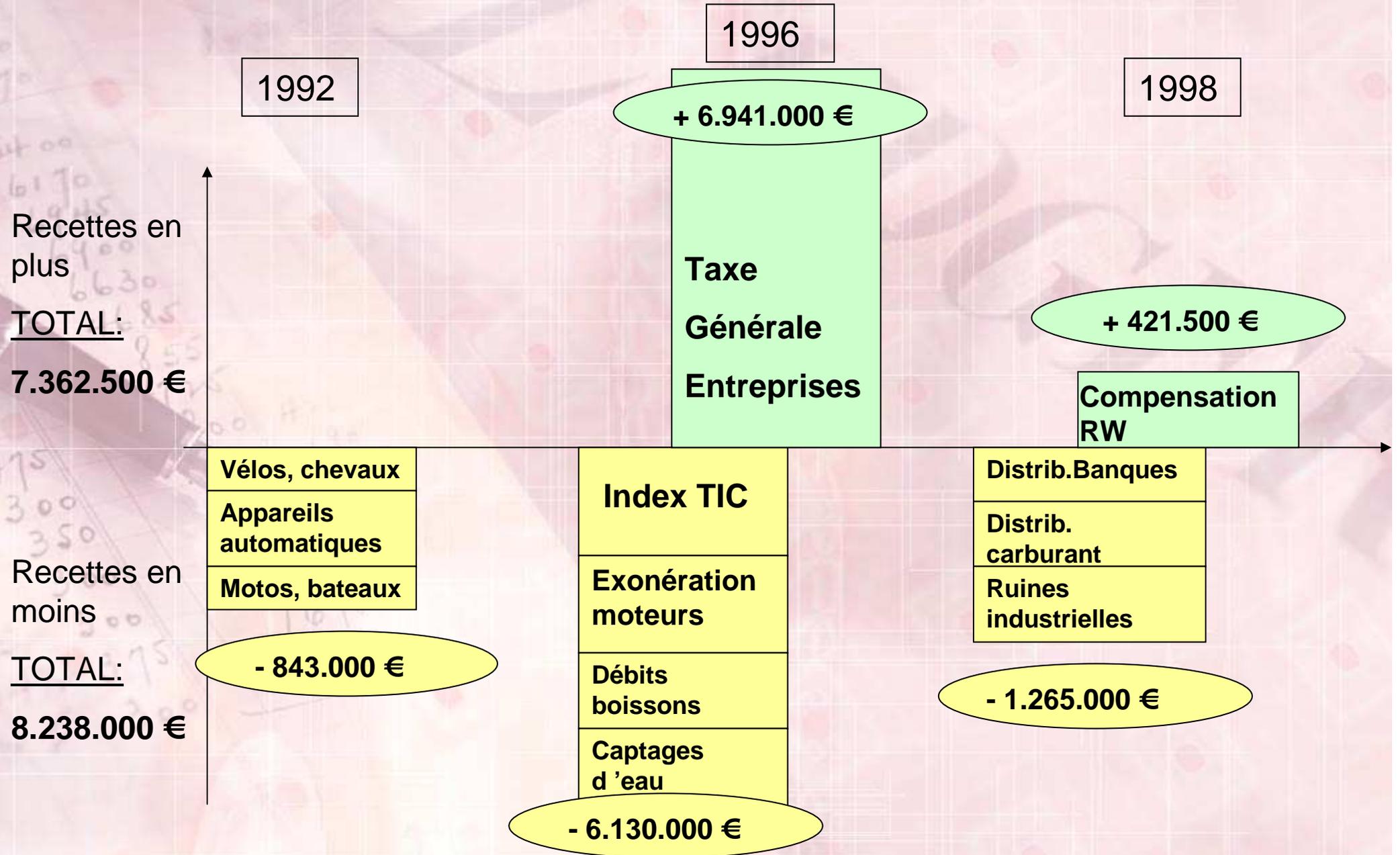


Instructions ministérielles: indexation des revenus cadastraux de 3% contre 5 % l'an dernier

Premières estimations basées sur 4%

➔ PERTE DE 1% = 1.400.000 €

RAPPEL: Réformes fiscales de 1992 à 1998



Impact du Plan Marshall

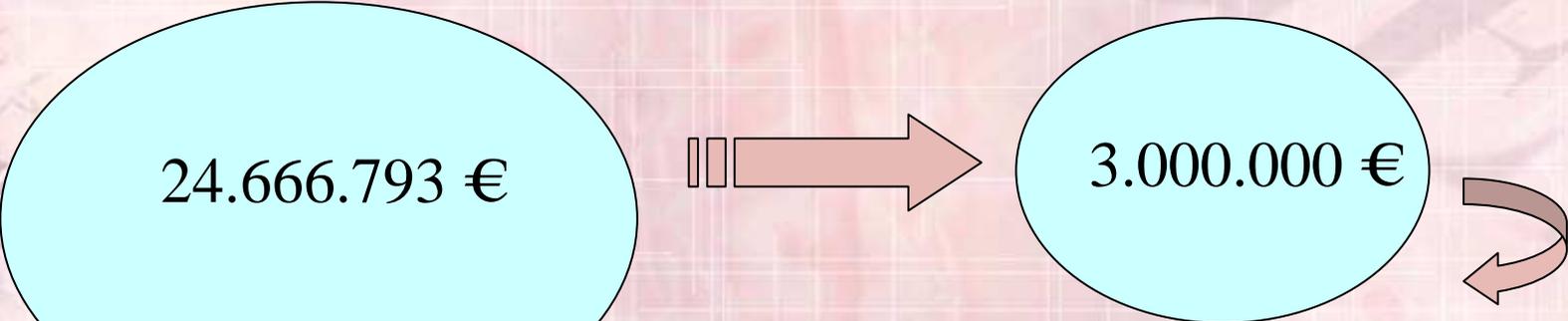
Evolution du rendement fiscal (hors précompte immobilier):

Avant le plan

24.666.793 €

Après le plan

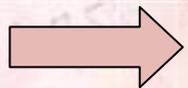
3.000.000 €

- 
- Officines de paris aux courses de chevaux: 110.000 €
 - Panneaux d'affichage: 800.000 €
 - Dépôts de mitraille: 140.000 €
 - Etablissements dangereux, insalubres: 1.300.000 €
 - Etablissements bancaires: 500.000 €
 - Permis de chasse: 100.000 €
 - Divers: 50.000 €

Recettes fiscales

Pour rappel, les réformes en matière de précompte immobilier ont engendré:

- forfaitarisation des réductions pour personne à charge;
- gel de l'indexation du matériel et de l'outillage;
- exonération des investissements matériel et outillage acquis à partir du 1/1/2006.



Compensations partielles 7.012.517 € (identique 2007)

Recettes fiscales

	<u>AVANT LE PLAN</u> <u>Marshall</u>	<u>PB 2008</u>
MOTEURS	6 650 000	1 330 000
TIC	9 567 793	2 218 310
TGE	5 420 000	-
TOTAL	21 637 793	3 548 310
Diminution	18 089 483	
COMPENSATIONS		
TGE	4 860 283	
Fonds Prov	4 583 338	
MOTEURS	266 000	
TIC	138 911	
Services incendie	1 009 895	
TOTAL	10 858 427	
PERTE	7 231 056	

Recettes fiscales

EVOLUTION DES COMPENSATIONS :

- En matière de précompte immobilier.

Il s'agit d'une compensation accordée aux provinces à la suite des réformes du précompte immobilier menées par la Région depuis 2004. Elle ne concerne donc pas le Plan Marshall mais on ne dispose pas de garantie quant à l'octroi de cette compensation au-delà de 2009.

- Pour la TPG-E :

Le décret relatif au Plan Marshall prévoit une compensation dégressive dans le temps :

2008 = 85 %

2009 = 75 %

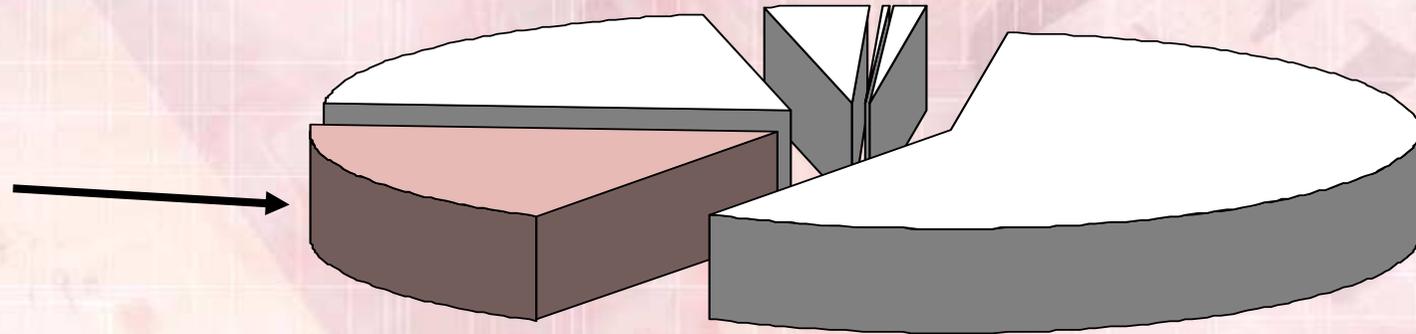
2010 = 0 %

- Les taxes moteurs et industrielle compensatoire :

Les compensations actuellement prévues sont destinées à couvrir l'exonération des nouveaux investissements acquis ou constitués à l'état neuf à partir de l'année 2006. Puisque ces 2 taxes disparaîtront en 2009 les compensations n'auront plus de raisons d'exister.

Fonds des Provinces

Fonds des Provinces
57.369.459 €
(17,6%)



Part du Hainaut 2008: 42,77%

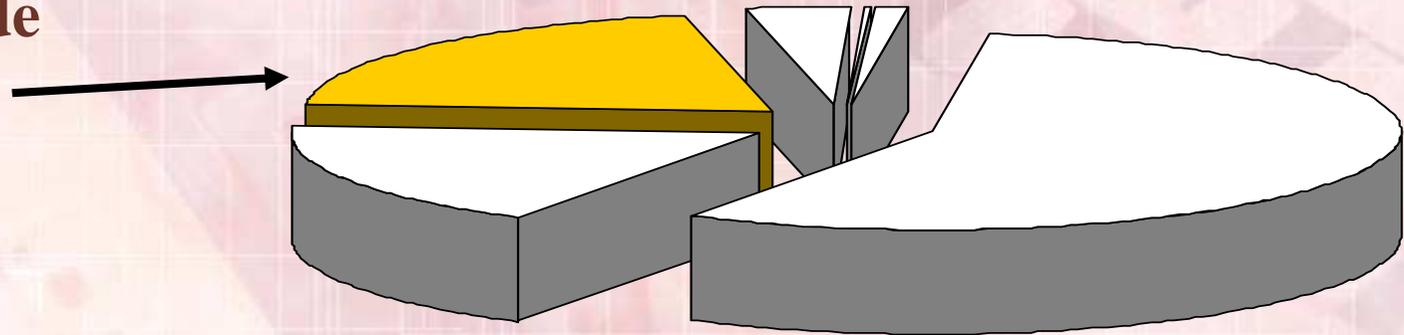
Part des partenariats: 9,23 % dont 4,2381% pour le financement des services incendie

Recettes de transferts

Autres recettes de transferts

67.816.957 €

(20,8%)

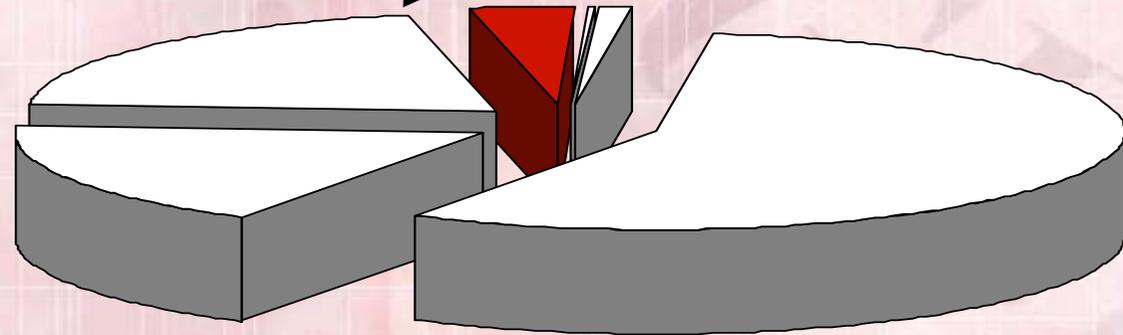


Diminution par rapport à la situation après MB2 de 2007 liée à deux éléments:

- modification des règles en matière de récupérations auprès de l'ONP (loi-programme);
- inscription exceptionnelle des intérêts liés au litige avec la Communauté française (subventions-traitements)

Recettes de prestations

**Recettes de
prestations
11.955.018 €
(3,7%)**

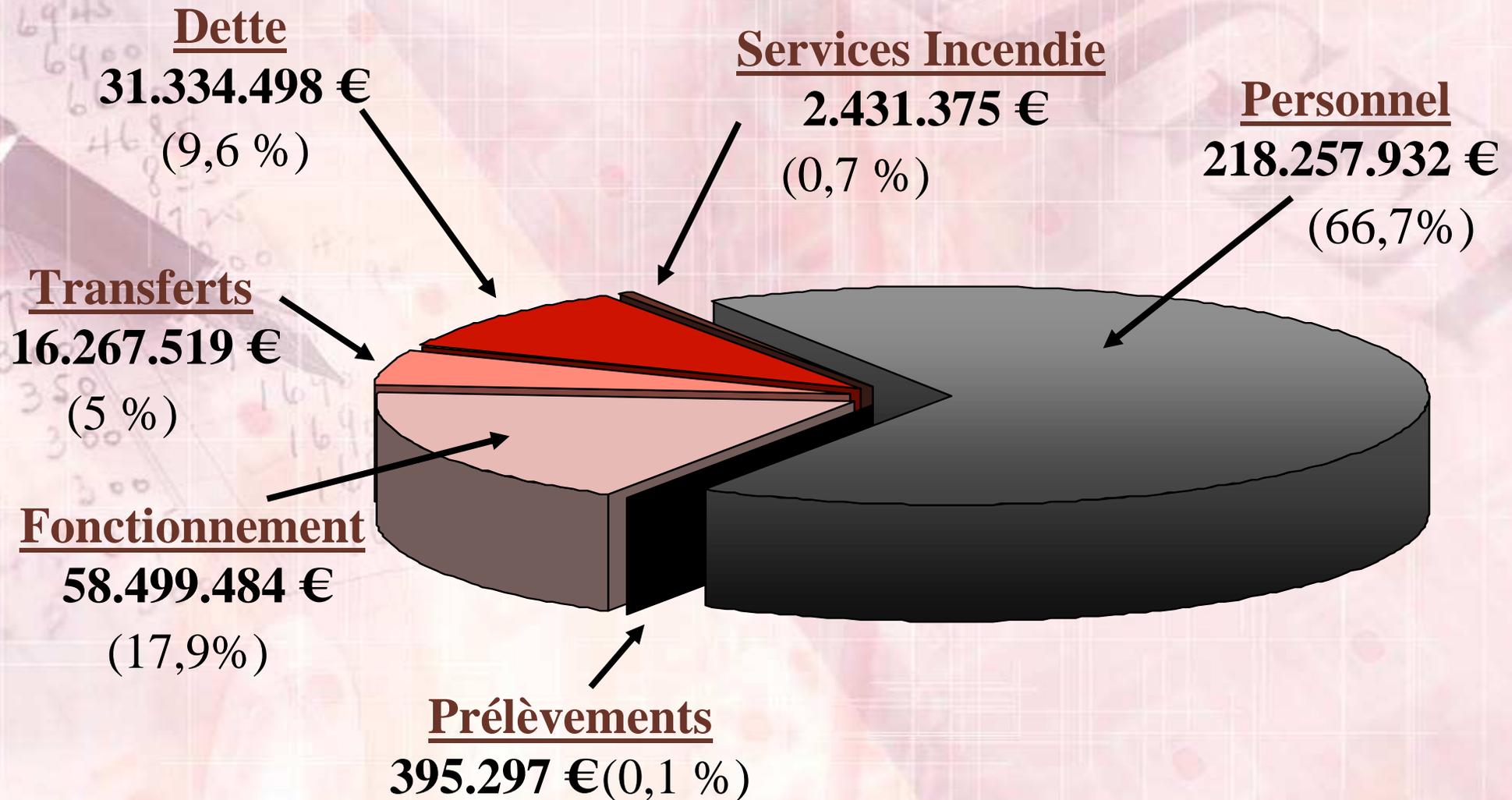


Relative stabilité, mais non-reconduction de l'inscription exceptionnelle de 2.790.000 € liée aux dossiers de remboursement.

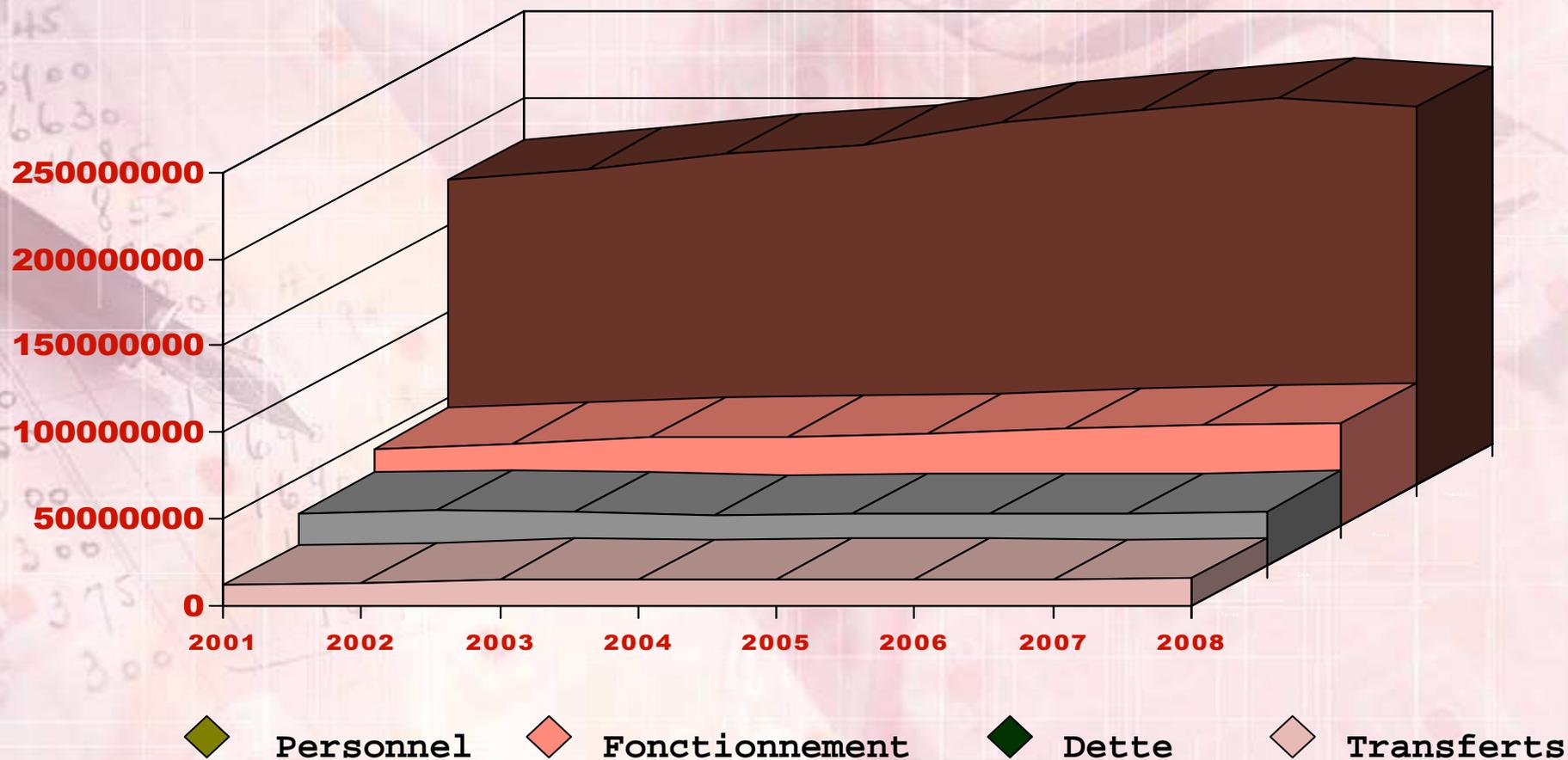
BUDGET ORDINAIRE

EXAMEN DETAILLE DES DEPENSES ORDINAIRES

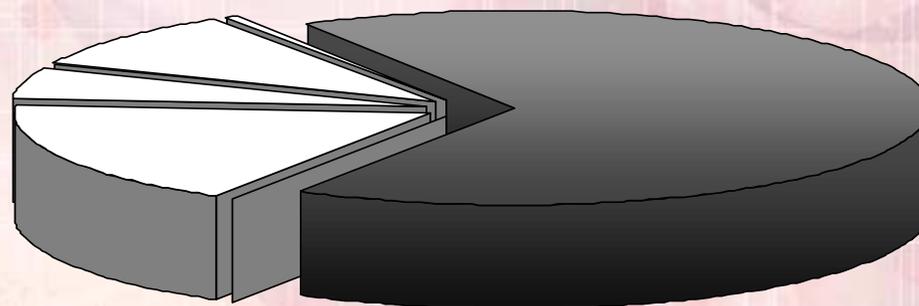
Répartition des dépenses ordinaires par type



Evolution des dépenses ordinaires de 2001 à 2008



Dépenses de personnel



Personnel
218.257.932 €
(66,7 %)

- Index au 1er octobre 2007 et un autre au 1er juillet 2008;
- Évolutions de carrière et annales automatiques: 1,3%;
- Octroi, comme prévu, d'un quatrième cinquième complémentaire du pécule de vacances dont le surcoût s'élève à environ 620.000 €;

MAIS mesure complémentaire ...

Dépenses de personnel

Objectif du Collège provincial:

En cas de départ naturel, non-remplacement à concurrence d'une moyenne de 50 unités par an. Application effective au 1er janvier 2008.

Cette mesure prendra en compte le recentrage des missions provinciales et les besoins des services et institutions;

Chaque remplacement sera justifié et la mobilité privilégiée.



Soit 250 emplois sur la législature



Gain annuel cumulatif de +/- 3 millions €

Dépenses de personnel

CAISSE PROVINCIALE DES PENSIONS:

Inscription en MB n° 2 (octobre 2007) des montants récupérés auprès de l'ONSS-APL (cotisations sur pécule et boni des allocations familiales) et de la Faculté Polytechnique de Mons (intérêts du litige avec l'Etat fédéral et la Communauté française) : décision de répartition de l'impact positif sur 3 ans à la Caisse provinciale des pensions (2008-2010).

Soit pour les trois prochains exercices: 2.229.805 €

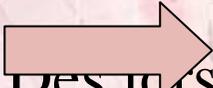
Dépenses de personnel

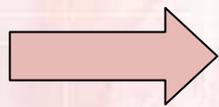
CAISSE PROVINCIALE DES PENSIONS:

Par ailleurs, il apparaît que les intérêts engendrés par le portefeuille confié à Ethias présentait en 2006 un rendement largement supérieur aux prévisions (4% attendus pour un taux réel de 5,68%).

Il en irait, au moins, de même pour 2007

(3% de différentiel = 4 millions €).

 **Estimation 3.000.000 €**
Des lors, l'intervention dans le déficit peut-être soulagée de ces bonis enregistrés.



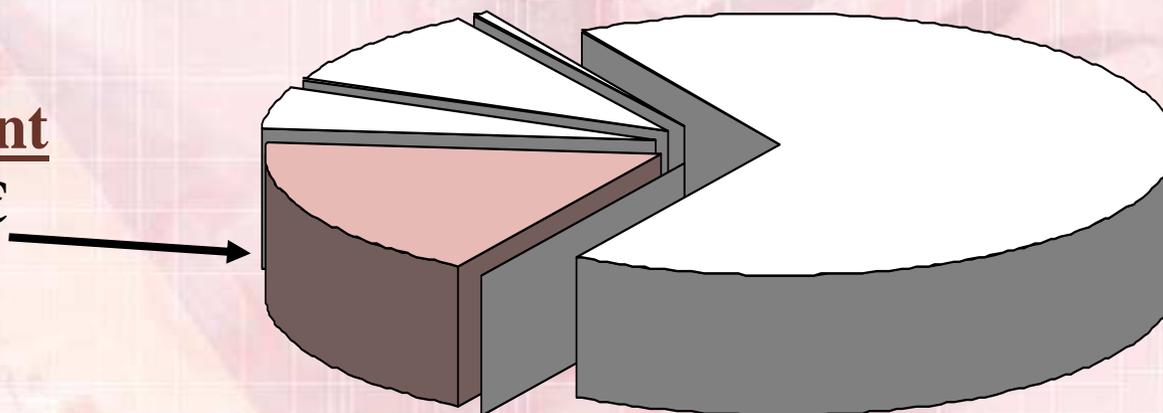
INTERVENTION FIXEE A 19.252.235 €

Dépenses de fonctionnement

Fonctionnement

58.499.484 €

(17,9 %)



Demandes initiales des services et institutions: accroissement de 4%

Dans un premier temps, progression limitée à 2% et face aux difficultés budgétaires, un effort supplémentaire de la même ampleur a été sollicité de toutes les institutions.

Dépenses de fonctionnement

Cependant, progression en termes absolus résultant de plusieurs phénomènes:

REDUCTIONS

- Renégociations mobilophonie, reprographie, assurances, tri des déchets, etc;
- Adhésion à la centrale d'achat d'énergie.

AUGMENTATIONS

- dépenses obligatoires (contrats);
- obligation d'entretien ordinaire des routes et cours d'eau (reportés depuis plusieurs années);
- nette progression du prix de l'énergie.

Dépenses de transferts et services incendie

Services Incendie

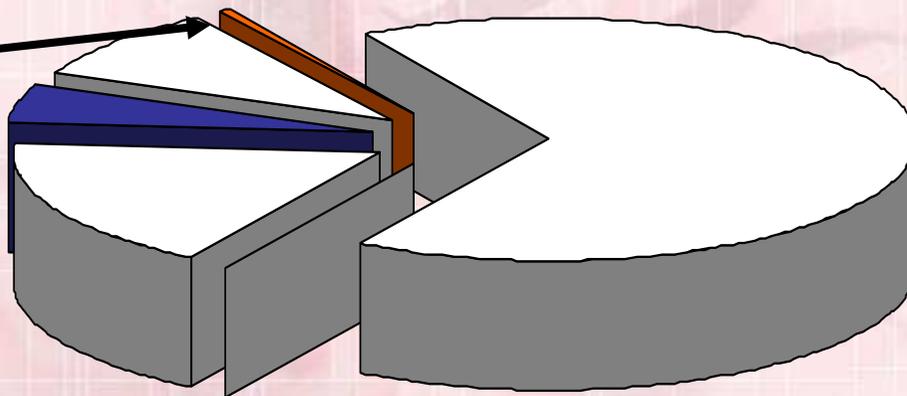
2.431.375 €

(0,7%)

Transferts

16.267.519 €

(5%)



- Note: Services incendie: conformément aux compensations du Plan Marshall limitation de l'inscription à 4,2381% ;

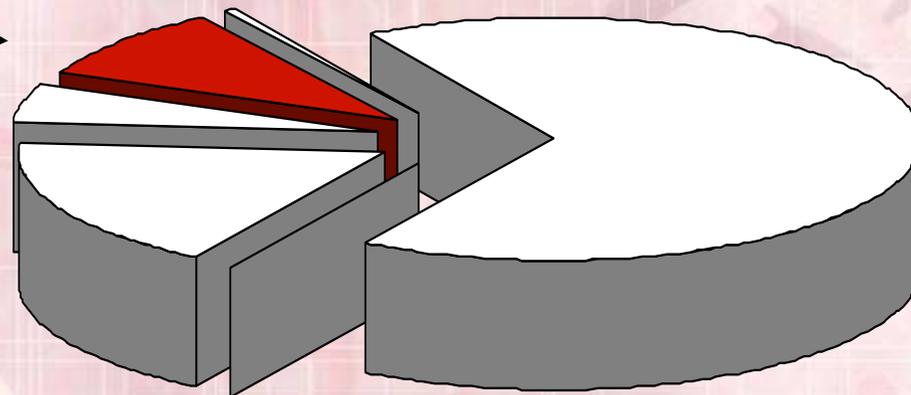
➡ Attention: dès 2012 remboursement des emprunts de la Régie Provinciale Autonome garantis par la Province

- Autre mesure d'économie: réduction des dépenses de transferts (moins 10% aux ASBL des catégories 1 et 2);

- Compensée par l'accroissement de dépenses obligatoires (bibliothèques, laïcité, culte islamique principalement)

Dépenses de dette

Dette
31.334.498 €
(9,6 %)



- Projections effectuées sur base d'une injection annuelle de 30 millions €;
- Comme prévu, croissance de la dette mais maintien de sa part relative

Dépenses de dette

Cette augmentation comprend:

- la dette liée à la reprise de l'ICES;
- la dette liée à la nouvelle politique du logement (par transfert interne);
- les charges liées à la participation au projet de caserne-école;
- accroissement des intérêts sur émissions de billets de trésorerie.

Elle est compensée partiellement par un gain de +/- 200.000 € issu de la renégociation d'emprunts.

Dépenses de dette

Evolution de la dette (prévue de longue date):

- Augmentation à prévoir en 2008-2009;
- Tassement en 2010 et reprise à la hausse en 2011.

→ Avec injection annuelle de 30 millions € de nouveaux emprunts, on observera une flambée des charges de dette

→ Difficultés suite aux pertes fiscales importantes.

→ Difficultés de trésorerie.

Situation de trésorerie

COMMENTAIRES: DEGRADATION DE LA TRESORERIE:

- Recettes fiscales insuffisantes lors des premiers mois de l'exercice (reprise en août-septembre) avec un pic en fin d'année permettant de couvrir, en partie, le début d'année suivante auquel il faut ajouter la dernière tranche du Fonds des Provinces;
- Découvert maximum en accroissement;
- Période d'émission s'étendant généralement de juin à décembre;
- Montant maximum émis en billets de trésorerie en augmentation (de 34 millions € en 2004 à 57 millions en 2006 et même 62.5 millions en août 2007).



LE BUDGET EXTRAORDINAIRE

Programme d'investissements 2008

HAINAUT INGENIERIE TECHNIQUE:

- Routes et cours d'eau : 12.712.500 €

SERVICES DU RECEVEUR PROVINCIAL:

- Achats de matériel et subsides extraordinaires : 5.595.543 €

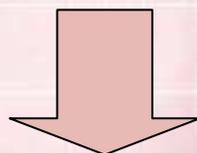
SERVICE TECHNIQUE DES BATIMENTS ET CONSTRUCTIONS:

- Investissements patrimoine (dont le mobilier): 20.025.300 €
(dont 14.425.300 € à charge de la Province)

NOUVELLE POLITIQUE DU LOGEMENT : 5.700.000 €

Evolution 2008-2010

RESULTATS	B2008	B2009	B2010
	- 9.226.387	- 15.565.724	- 22.116.694



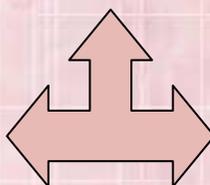
- 1.013.197

MAUVAISE SURPRISE:

Limitation de l'accroissement du précompte immobilier

ELEMENTS FAVORABLES EXCEPTIONNELS:

- Affectation sur 3 ans des produits des litiges avec l'ONSS-APL (pécule de vacances et allocations familiales) et avec la Faculté Polytechnique;
- Rendement du portefeuille pensions Ethias;
- Renégociation de la dette ICES.



MESURES D'ECONOMIES:

- **PERSONNEL**: Non-remplacement d'une partie des départs naturels;
- **FONCTIONNEMENT**: Maîtrise des dépenses de fonctionnement (- 4% par rapport aux demandes initiales);
- **TRANSFERTS**: Réduction de l'intervention dans les services incendie (mais obligation future d'assumer le remboursement de la dette et réduction de 10% des subsides aux ASBL des catégories 1 et 2

RAPPEL

Il convient de rappeler, de nouveau, les menaces pesant sur la Taxe Industrielle Compensatoire, faisant l'objet d'un litige devant les tribunaux:

Contentieux en 2 volets:

- pour 2004: + de 300 réclamations en suspens au Tribunal de 1ère Instance;

- de 2005 à 2007: recours devant le Conseil d'Etat: si le règlement est annulé => remboursements à opérer +/- 23 millions € et non-perception en 2007 de 4.626.000 € et 2.218.000 € en 2008.



CONCLUSIONS